

Location d'une nacelle et d'un rouleau-compacteur aux collectivités : tarifs applicables à compter du 1^{er} janvier 2012

Le rapporteur,

☞ propose de revaloriser le tarif de location de la nacelle et du rouleau-compacteur de la manière suivante :

Nacelle	La demi-journée	La journée
Anciens tarifs	76,50 €	132,60 €
Nouveaux montants au 1^{er} janvier 2012 (€ TTC)	77,88 €	135,00 €

Rouleau-compacteur	La demi-journée	La journée
Anciens tarifs	40,80 €	61,20 €
Nouveaux montants au 1^{er} janvier 2012 (€ TTC)	41,53 €	62,30 €

Considérant l'avis favorable émis par la commission « voirie, transport et bâtiments », lors de sa réunion du 16 novembre 2011 ;

le conseil municipal, après en avoir délibéré,

ADOpte :

les nouveaux montants proposés ci-dessus, à compter du 1^{er} janvier 2012 ;

Autorise :

le maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

VOTE : à l'unanimité